

REVENUS :	1872.
Douanes.....	\$216,370,286.77
Accise.....	130,642,177.72
Terres publiques.....	2,575,714.19
Divers.....	24,518,688.88
Total.....	\$374,106,867.56
Dépenses.....	277,517,962.67

Excédant de revenus.... \$ 96,588,904.89

REVENUS :	1873.
Douanes.....	\$188,089,522.70
Accise.....	113,729,314.14
Terres publiques.....	2,882,312.38
Divers.....	29,037,055.45
Total.....	\$333,738,204.67
Dépenses.....	290,345,245.33

Excédant de revenus.... \$ 43,392,959.34

Voici dans quelles proportions la dette publique a diminué durant les quatre années dernières. Les chiffres suivants indiquent le total de la dette aux époques mentionnées :

1 juillet 1870.....	\$2,480,672,427.81
" 1871.....	2,353,211,332.11
" 1872.....	2,253,251,328.78
" 1873.....	2,234,482,993.20

C'est donc une réduction en quatre ans de \$246,189,434.61.

Voici quelles sommes d'intérêt ont été payées durant les trois années dernières respectivement :

1871.....	\$125,576,565.93
1872.....	117,357,839.72
1873.....	104,750,688.44

On voit que nos voisins font de rapides progrès, qui ne les empêchent pas néanmoins de réduire considérablement leurs taxes, tant intérieures qu'extérieures. C'est une preuve de prospérité dont ils ont droit d'être fiers.

**La ferme Forsyth.**

Nous avons eu le plaisir de visiter l'autre jour l'ancienne ferme Forsyth qui a été acquise récemment par MM. Jetté, Desmarceau, Molson, Lamoureux et autres. Cette propriété d'une contenance de soixante arpents, est située dans le voisinage immédiat de la ville. Une partie même comprenant environ cinquante lots, fait partie du quartier Ste. Marie. Elle a une façade de trois arpents et demi sur le fleuve et elle se prolonge jusqu'à la côte de la rue Sherbrooke, distance d'un peu moins de dix huit arpents. Elle forme un parallélogramme dont une base s'appuie sur le fleuve, l'autre sur le coteau, tandis que ses deux côtés touchent à la ville et aux propriétés de la compagnie du gaz. Elle est divisée dans toute sa longueur par trois grandes rues, de soixante pieds, dont deux sont situées sur chaque côté, tandis

que la troisième est située au milieu. Elles se nomment respectivement les rues Iberville, Frontenac et du Havre.

Les rues transversales sont au nombre de neuf, dont la plupart sont le prolongement des rues déjà existantes de la ville. Ce sont les rues Ste. Marie, Ste. Catherine, Logan, Lafontaine, Ontario, Forsyth. Des neuf et de deux autres qui ne sont pas encore baptisées.

Les lots sont divisés par des rues, en sorte qu'il n'y a aucune perte dans les terrains acquis pour bâtir.

Les divisions sont indiquées par des clôtures, et un simple coup d'œil suffit pour se rendre compte de toutes choses.

Nous ne désirons nullement faire de la réclame ; mais nous croyons sincèrement qu'on n'a pas encore placé sur le marché, une propriété qui offre en même temps des avantages aussi considérables et en aussi grand nombre. Presque chaque lot offre un site magnifique pour des résidences, tandis que toute la partie qui borde le fleuve et la rue Ste. Marie est destinée à fournir des emplacements qui avant longtemps seront occupés par le haut commerce à des prix dont on ne saurait maintenant se faire une idée. Et cela dans un avenir très prochain. Les travaux du chemin de colonisation sont commencés et le terminus se trouve à quelques pas seulement de la propriété offerte en vente ; la commission du Havre a passé un contrat qui s'exécute pour le prolongement du quai de Longueuil jusque dans la Baie d'Hoehelaga, les navires de l'Amérique du Sud y viennent déjà prendre leurs chargements de bois, et il n'est pas téméraire de dire qu'avant dix ans, il y aura autant de navires océaniques dans la Baie que sous le carré de la Douane et que la ville sera bâtie jusqu'à Hoehelaga.

Nous croyons que c'est une occasion unique de faire un bon placement et que ceux qui achèteront des lots auront tout lieu de s'en réjouir. La vente, dont l'annonce se trouve dans une autre colonne, sera conduite par MM. Benning et Barsalou et commencera mercredi prochain à une heure de l'après-midi.

**Les vins à l'Exposition de Vienne.**

Nous empruntons à la correspondance spéciale du *Moniteur Vicole* le compte rendu suivant sur les vins et les spiritueux à l'Exposition de Vienne :

Je vous introduirai tout d'abord dans la section des Etats-Unis d'Amérique. Nous passerons, si vous le voulez bien, indifférent devant les nombreux appareils destinés à la préparation des boissons et à leur débit. Il y a, dans ce genre, des choses splendides, comme les Américains savent seuls les faire. Afin cependant de vous en

donner une idée, je vous citerai, par exemple la fontaine de M. Mahew, de New-York, en marbre, argent et bronze. Cette fontaine qui n'a pas moins de sept mètres 50 de hauteur et de 20 mètres de circonférence, possède un réfrigérant contenant deux tonnes de glace et elle distribue à la fois vingt quatre boissons différentes et soixante-quatre sirops divers.

Mais revenons à nos vins : Les exposants appartiennent à toutes les parties de l'Amérique depuis l'Océan Atlantique jusqu'au grand Océan, c'est à dire depuis New-York jusqu'à San Francisco. Ce sont, pour la plupart, des vins brillants comme des rubis, provenant de cépages aujourd'hui bien connus, tels que le catwaba, l'isabelle, le clinton, le delaware, le muscadin-grape, variété vigoureuse et d'un bon rapport, indigène des Etats Mississippi et qui croît spontanément dans le fond des criques humides de ce fleuve, puis le seupornog, le winter-grape, le summer-grape, le fox-grape, etc., etc. Ces vins sont présentés tantôt comme production franchement indigène, tantôt sous forme d'imitation. Dans ce cas ce sont des champagnes, des vins du Rhin, des zérés, des malvoisie et autres types spéciaux.

Les Etats Unis, indépendamment des vins rouges et blancs et des vins mousseux, ont envoyé à Vienne une remarquable quantité de spiritueux et liqueurs. Ce sont des whiskys de froment et de seigle, des bittes américains, des eaux-de-vie, des genièvres dits genièvres diamants, des rhums, des essences, telles que des essences de cognac, de punch au rhum, de whisky, d'arack. Enfin nous avons remarqué provenant de la Nouvelle-Orléans, un baril d'alcool pre-que absolu, il a marqué devant nous 98 degrés à l'alcomètre.

L'Australie a une très-belle et très riche exposition vinicole. Depuis quelques années, la viticulture a fait dans ces pays d'immenses progrès. De grandes entreprises et d'importants capitaux ont été mis à la disposition de l'industrie vinicole. Tous ces efforts ont été couronnés d'un plein succès. Aujourd'hui, l'Australie est un marché avec lequel il faut compter, au moins pour les vins de bonne consommation courante.

Le Brésil n'a pas voulu rester en arrière du mouvement. Ce pays a envoyé à Vienne à peu près les mêmes produits que ceux qui figuraient à Paris en 1867. Ce sont des eaux-de-vie de canne, de manioc, de genièvre, d'anis, d'orange, de cacao, de genipapo, de figuier, etc. Ce sont des vins de caju ordinaires, des vins de caju imitation champagne, des vins de canne, des vins d'orange, des vins de murici, des vins d'ananas, des vins de genipapo, des vins d'orge ; puis des genièvres, des veimouts, des rhums, des absinthes, et même des kirsch. Ce sont encore des liqueurs de canelle, de vanille, de diospyros, de prune noire, de jumbo, et enfin de la lière.

Le Japon présente aussi quelques échantillons de vins et spiritueux, qui ont pour base de manipulation le riz. Le Japon est un pays en grand progrès ; dans quelques années, cette contrée nous paraît appelée à jouer un grand rôle dans la civilisation de l'extrême-orient.

Les colonies françaises sont dignement représentées, L'Algérie, comme toujours occupe la première place. Nous avons particulièrement remarqué la belle exposition de M. Picon de Philippeville et ses excellentes crèmes de cacao et de thé. N'oublions pas en passant les magnifiques spécimens de liège et bouchons de M. Berthon de Bône, et de MM. Muivill et Laverney d'Alger.

La Turquie a également envoyé quelques